

60 000 postes sur le quinquennat ? L'entourloupe des assistants d'éducation est encore améliorée.

par Jean-Claude - Jeudi, décembre 08, 2016

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=915>

On connaît maintenant le projet du dernier budget du quinquennat, celui de 2017 actuellement en discussion au Parlement.

Dans sa présentation de ce projet de budget 2017, la ministre de l'éducation nationale annonce que la promesse des 60 000 postes à créer sur le quinquennat sera tenue[1].

Malheureusement, comme l'année dernière, elle a recours pour essayer de le démontrer à de soi-disant créations de postes d'assistants d'éducation, qui – faut-il le rappeler une fois de plus – ne sont pas payés sur des postes mais sur des crédits qui peuvent être supprimés sans que cela se voie trop. Mais cela se voit si l'on se donne la peine de lire les documents budgétaires officiels, ce que nous avons fait.

L'entourloupe de 2016 !

D'abord un petit rappel sur le budget 2016 (voir notre article « *budget 2016, l'entourloupe des assistants d'éducation* » sur <http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=895>, dans lequel nous montrions que :

Najat Vallaud Belkacem a trouvé l'art de multiplier les postes : aux 9 561 postes réglementairement prévus au budget [2016], elle ajoute en effet 2150 « postes » d'assistants d'éducation présentés comme créés dans le cadre de la réforme de l'éducation prioritaire.

C'est incontestablement une très bonne chose que les écoles et collèges en éducation prioritaire puissent bénéficier de ces assistants d'éducation, mais regardons les choses d'un peu plus près.

Tout d'abord, les assistants d'éducation sont payés sur des crédits[2]. Il est donc tout-à-fait fallacieux de les présenter comme des postes : ce sont des emplois précaires financés par des subventions aux établissements d'enseignement qui sont les employeurs de ces assistants d'éducation.

De plus, les crédits supplémentaires inscrits au PLF 2016 correspondent à un millier d'assistants d'éducation supplémentaires et non pas à 2150. La comparaison des deux budgets est éclairante.

On n'est pas loin d'un miracle, celui de la multiplication des postes qui n'en sont pas.

L'entourloupe de 2017 : encore plus fort !

En 2017, le miracle continue, mais avec encore un peu plus de mauvaise foi.

En effet, les crédits inscrits au budget 2017 ne permettent même plus de rémunérer les 1000 assistants d'éducation supplémentaires de 2017 : ils sont purement et simplement supprimés.

La dotation prévue en 2015 permet de rémunérer 48 300 assistants d'éducation en moyenne annuelle, soit le

http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publicque/files/farandole/ressources/2015/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm

La dotation prévue en 2016 permet de rémunérer 49 300 assistants d'éducation en moyenne annuelle, au coût moyen annuel de 26 591 €. Ceci permettra l'affectation, au bénéfice des réseaux d'éducation prioritaire, de 2 150 AED supplémentaires au 1^{er}

http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publicque/files/farandole/ressources/2016/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm

La dotation prévue en 2017 permet de rémunérer 48 300 assistants d'éducation en moyenne annuelle au coût

http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publicque/files/farandole/ressources/2017/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm

En bref, des 1000 assistants d'éducation qui comptaient pour 2500 en 2016, il ne reste plus rien en 2017, mais cela n'empêche pas de toujours les compter pour 2500 « postes » !

Le vrai point des postes du quinquennat, compte tenu des 12802 vrais postes prévus au projet de budget de 2017 est le suivant :

	Collectif 2012 rentrée 2012	Budget 2013 rentrée 2013	Budget 2014 rentrée 2014	Budget 2015 rentrée 2015	Budget 2016 rentrée 2016	Budget 2017 rentrée 2017	TOTAL
Enseignants 1er degré	1000		800	811	3411	4311	10333
Stagiaires		4569	4042	3400	1000		13011
Stagiaires M2		-1225					-1225
solde 2013			295				295
Total 1er degré	1000	3344	5137	4211	4411	4311	22414
contractuels (décharges)	1500	333	-1833				0
Stagiaires		5646	4854	2199	591		13290
Stagiaires M2		-1967					-1967
contractuels			-500				-500
Enseignants 2nd d°				1450	2509	4400	8359
ATS		100		100	100	150	450
Total 2nd degré	1500	4112	2521	3749	3200	4550	19632

CPE	100					250	350
Stagiaires		132	168	10			310
Sragiaires		-83					-83
AVS	1500	350	350	350	350	1351	4251
médico-sociaux		50	150	100	100	200	600
Total vie élève	1600	449	668	460	450	1801	5428
Total enseignement public	4100	7905	8326	8420	8061	10662	47474
Contractuels (décharges)	225	125	-350				0
Stagiaires		1129	1183	667			2979
Stagiaires M2		-378					-378
Maîtres délégués			-60	334	500	1000	1774
Total privé		876	773	1001	500	1000	4375
Total EN	4325	8781	9099	9421	8561	11662	51849
Agriculture	50	200	150	140	140	140	820
Supérieur		1000	1000	1000	1000	1000	5000
TOTAL	4375	9981	10249	10561	9701	12802	57669

Il y manque les quelque 2500 faux postes d'assistants d'éducation, pour lesquels aucun crédit supplémentaire n'aura même été créé au cours du quinquennat.

[1] http://cache.media.education.gouv.fr/file/09 - septembre/11/7/PLF-2017-Dossier-de-presse_635117.pdf, pages 12 et 13

[2] La Cour de comptes critique d'ailleurs ceci depuis des années.